

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETAGNE-SUR-ORGE

① 01.69.80.29.29

DIRECTION CABINET DU MAIRE

DÉCISION N°2023 - 335

Objet : contrat de prestation hébergement, maintenance et noms de domaine du site internet

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-085 en date du 23 mai 2020, relative à la délégation d'attributions au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt d'assurer l'hébergement, la maintenance et la gestion des noms de domaine du site internet de la Ville de Saint-Michel-sur-Orge

CONSIDERANT la proposition de la société S GOBERT, qui a participé à la création de ce site, d'en assurer le suivi

DECIDE de conclure un contrat de prestation d'hébergement, de maintenance et de gestion des noms de domaines avec la société S GOBERT, sise 20 rue Dauphine 75006 Paris.

DIT que ce contrat est conclu pour une période d'un an renouvelable sans excéder trois ans, à partir du 1^{er} octobre 2023.

DIT que la dépense correspondante est inscrite au budget communal.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le

28 DEC. 2023

Le Maire,




Sophie RIGAULT

Publication en ligne le :

28 DEC. 2023